



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 31 août 2021

SECURITE

Evacuation des campements dits « Mas Rouge » Commune de Montpellier

Une opération d'évacuation de deux campements illicites a été menée ce jour, mardi 31 août 2021, sur les sites situés rue du Mas Rouge à Montpellier. Ainsi, le préfet de l'Hérault, Hugues Moutouh, a accordé le concours de la force publique en exécution d'une décision de justice et a fait procéder à l'évacuation de ces campements insalubres.

En effet, outre l'illégalité de cette occupation, les lieux présentaient des risques importants pour ses occupants : le 5 août dernier un important incendie a menacé directement une trentaine de familles (une centaine de personnes) qui y vivaient. Par ailleurs, les conditions sanitaires et de sécurité très précaires (présence de rats, d'immondices dans les habitations, absence d'accès à l'eau, ...) imposaient une intervention et une mise à l'abri.

L'opération menée dans le respect des règles de droit par les effectifs de la direction départementale de la sécurité publique a débuté à 7 heures et s'est déroulée sans incident majeur. Au total 97 personnes occupaient les lieux, 24 familles dont 41 mineurs.

Les services de la Préfecture, de la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité), les sapeurs-pompiers de l'Hérault, une association de sécurité civile, le 115 et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie ont été mobilisés pour organiser la mise à l'abri des personnes. Tous les occupants du campement se sont vus proposer un entretien de santé, une évaluation de leur situation administrative et une proposition d'hébergement, en particulier les familles avec enfants et les personnes vulnérables. Une attention toute particulière a été portée à la situation scolaire des enfants.

Le préfet de l'Hérault rappelle que ces occupations illicites maintiennent leurs occupants dans des conditions de vie sanitaires et sociales indignes. Cette démarche s'inscrit également dans un engagement fort des services de l'Etat de lutte contre toute source d'insécurité et de délinquance.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2